

Tarif des séances de rééducation

Les soins se font sur prescription médicale uniquement.

Il est pratiqué un dépassement d'honoraires de 5 euros, excepté pour les patients :

- bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU)
- en Affection Longue Durée (ALD)
- en Arrêt de Travail (AT)
- ou bénéficiant de toute autre exonération.

⚠ Attention : toute séance non annulée 48h à l'avance sera facturée 15 euros Hors Nomenclature (HN) et donc non remboursée.

Acte	Tarif de base	Remboursement de l'Assurance Maladie (60% du tarif de base)	Honoraires (tarif de base + dépassement)
Lombalgie commune	16,55 €	9,93 €	21,55 €
Tendinopathie de la coiffe	16,55 €	9,93 €	21,55 €
Entorse de la cheville	16,57 €	9,94 €	21,57 €
Rééducation abdominale	17,70 €	10,62 €	22,70 €
Rééducation d'au moins 2 territoires lésés	20,97 €	12,58 €	25,97 €

Tarif des cours de gymnastique

Cours de Pilates : **22.00 €**

Cours de gymnastique douce : **22.00 €**

Un cours d'essai est offert.